

Les libéraux prétendent être des défenseurs farouches des libertés, contre toutes les formes d'oppression. Mais, dès qu'on dépasse le flou de la notion pour attirer le chaland - qui peut être contre les libertés ?-, on s'aperçoit que le discours libéral *d'aujourd'hui* a une conception bien particulière de celles-ci, tout en nous demandant de les accepter le paquet en bloc, faute de quoi on sera taxé d'adversaire de la liberté. Il met certes en avant d'abord certaines libertés civiles, héritées des philosophies du droit naturel : liberté de pensée, liberté d'opinion et d'expression, liberté de réunion etc. Certes il insiste ensuite sur certaines libertés politiques : droit de vote, Etat de droit. Mais de là il passe aux libertés économiques : droit d'échanger, droit de créer une entreprise, droit d'accepter ou de refuser un travail, droit de transmettre des biens etc., et il apparaît alors que ces droits économiques tournent autour du droit de propriété, et que, sauf exceptions, seule la propriété privée est légitime et efficace. Il est alors facile pour ce libéralisme-là de désigner son adversaire : un régime politique qui prive les individus d'un certain nombre de leurs droits civils et politiques, et un régime économique qui les prive de leur liberté économique ou l'entrave à travers des interventions de l'Etat, de la puissance publique. Donc une forme quelconque de socialisme, toujours restrictive des libertés. Cela peut se résumer de manière encore plus grossière : le marché contre l'Etat, ou encore : l'économie de marché contre l'économie administrée.

Ce discours est un discours idéologique pour au moins trois raisons : il masque les profondes différences qui existent entre les libéralismes ; il tait le fait que entre les différents domaines de liberté il peut y avoir des contradictions, et que ces contradictions sont résolues en tronquant ou combattant certaines libertés ; il dissimule ses fondements anthropologiques, qui, reposant sur un individualisme radical, renvoient in fine à des inégalités biologiques fondamentales entre les individus. On va voir que, sous prétexte de défendre les libertés, il instaure et légitime tout un ensemble de dominations. C'est ce que la critique anti-libérale arrive très bien à décrypter. Mais c'est en même temps dommage, car nous devons au libéralisme classique quelques idées essentielles, que l'on ne saurait jeter avec l'eau du bain. C'est ce que je voudrais montrer en inversant la chronologie : les néo-libéraux d'aujourd'hui ont dévoyé le libéralisme classique d'hier et ses quelques héritiers fidèles.

L'ultra-libéralisme comme dispositif idéologique de dénégation de la domination pour la naturaliser.

Faut-il parler de néo-libéralisme ou d'ultra-libéralisme ? En toute rigueur on pourrait les distinguer de la sorte. Le néo-libéralisme prétend renouveler le libéralisme classique en poussant plus loin sa critique du pouvoir dans un contexte historique marqué par le totalitarisme. C'est le cas de Hayek¹, qui oppose à la société organisée par le commandement (*taxis*) la société « ouverte », qui s'auto-organise selon des règles issues du monde des échanges (*catallaxie*). La démarche est donc d'abord politique et elle s'étend ensuite à l'économique. L'ultra-libéralisme, lui, part d'un modèle économique (l'autorégulation des marchés) et l'étend à toutes les autres sphères de la vie sociale, dont la sphère politique. Son représentant le plus éminent est Milton Friedmann, un économiste de Chicago, dont le livre principal, *Capitalism and freedom* (1963), a inspiré des légions d'économistes, dont plusieurs prix Nobel d'économie (décernés en fait par la Banque de Suède). Les deux courants visent en fin de compte à restreindre la sphère d'action de l'Etat et plus généralement celle de la démocratie, mais pas avec les mêmes arguments. Dans ce développement je vais m'attacher surtout à l'ultra-libéralisme, parce qu'il rompt plus nettement avec le libéralisme classique et qu'il imprègne le plus fortement le libéralisme contemporain.

Quelles sont ses thèses principales ?

L'individu est l'élément de base de la société, et la base de toute société libre est « l'économie d'échange à entreprise privée libre ». Tout échange est volontaire. On choisit ses biens et ses occupations selon ses préférences individuelles. La seule différence entre une société archaïque et une société développée est que les échanges se sont multipliés, que les individus sont devenus ainsi de plus en plus interdépendants.

Le marché réaliserait la coordination des décisions individuelles de façon « impersonnelle » et sans « autorité centrale » : c'est l'idée d'un marché auto-régulateur, qui serait complètement désencastré, pour reprendre une expression de Polanyi, des autres relations sociales (de réciprocité, de redistribution, de pouvoir).

Friedman a trouvé son modèle dans la théorie néo-classique, qui repose sur les mêmes postulats : d'un côté des individus qui cherchent à maximiser leurs

¹ F. A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, 3 tomes, PUF, 1980.

satisfactions, de l'autre des producteurs qui cherchent à maximiser leur profit, les uns et les autres se rencontrant sur des marchés concurrentiels, où personne ne disposerait d'un monopole et d'un revenu de rente. Rappelons d'abord une chose à ce propos : les néo-classiques ne sont pas du tout de nouveaux classiques, puisqu'ils font reposer l'économie non sur le travail, mais sur l'utilité et la rareté (ce qui leur permet d'évacuer toute perspective historique). Toute leur ambition a été de montrer que le marché concurrentiel conduisait à l'optimum économique, et que, réciproquement, tout optimum économique supposait un marché concurrentiel. Mais il est bon de savoir aussi que pour eux le marché supposait un agent central : un commissaire priseur qui confrontait les enchères et décidait finalement des prix, voire un organisme de planification qui en remplirait la fonction. Il faut ajouter que, pour un certain nombre d'économistes néo-classiques, le marché concurrentiel n'était pas toujours la bonne solution (c'est ainsi que, pour Walras par exemple, l'intervention de l'Etat était nécessaire dans le cas des « monopoles moraux », correspondant aux services publics, mais aussi dans le cas des « monopoles économiques », correspondant à des biens publics, tels que le chemin de fer). Enfin le modèle restait neutre sur la question de la propriété.

On peut dire que l'ultra-libéralisme s'appuie sur le modèle néo-classique, mais en l'interprétant d'une certaine façon : les bons agents sont des entreprises capitalistes. Comme l'entreprise n'est pas un individu, il faudra la présenter comme un intermédiaire utile entre les individus, rendant leur coordination plus efficace, et faire intervenir un nouveau marché : celui entre les propriétaires du capital et les propriétaires du travail, dont on s'efforcera de prouver qu'ils doivent être distincts.

Comme pour les néo-classiques la monnaie n'est qu'un « moyen de faciliter l'échange » : étalon de valeur et instrument de circulation. C'est l'origine de la théorie monétariste : toute la politique monétaire n'a qu'un but, ajuster la quantité de monnaie en circulation à l'importance des échanges. Ce qui est à l'opposé de la théorie keynésienne de la monnaie, pour laquelle celle-ci influe sur les échanges (en stimulant la demande ou l'investissement par la création de monnaie) et a une fonction de thésaurisation (garder de l'argent liquide).

Revenons à l'individu selon l'ultra-libéralisme : c'est un calculateur rationnel, qui a des besoins et des goûts déterminés uniquement par sa personnalité, c'est-à-dire en définitive par ses caractères biologiques, et secondairement par des influences familiales. En tant que producteur, il a des dons et des talents qui lui sont propres. Si

L'on creuse un peu, on s'aperçoit que cela conduit facilement au darwinisme social, hérité de Spencer, c'est-à-dire à une conception de la société où doit s'opérer une sélection naturelle, les meilleurs devant l'emporter sur les autres, tout comme, dans le monde économique, ce sont les entreprises les plus performantes qui élimineront les entreprises moins performantes. Petite digression : Nicolas Sarkozy a trahi son fonds de darwinisme social quand il a déclaré que la délinquance ou le suicide étaient principalement dus à des défaillances génétiques. Et inversement sa fascination pour les gagnants tient sans doute à ce qu'il leur attribue des qualités innées supérieures. Dans le même ordre d'idées le chômage est expliqué comme la conséquence d'une aversion pour l'effort, la création d'entreprises comme l'effet d'un goût pour le risque.

L'ultra-libéralisme a étendu cette idée d'un calcul coût/avantages à tous les domaines, faisant ainsi de la science économique telle qu'il la conçoit la discipline reine, celle dont les concepts devraient éclairer tous les aspects de la vie. J'en donnerai quelques exemples avec les travaux de Gary Becker et de son école².

Gary Becker a élaboré une théorie du capital humain. Cette théorie présuppose évidemment que tout individu est propriétaire d'un capital, qu'il soit de nature physique et monétaire ou de nature psychique. Les travailleurs sont aussi des capitalistes, investissant et maximisant leur capital. Ceci dit, elle peut être pertinente dans certains cas, quand elle montre que les goûts ont un rapport avec les investissements culturels effectués (on aime davantage la musique classique si on a une formation pour l'apprécier), ou quand elle soutient que le coût des études est mis en balance avec les avantages professionnels qu'on en attend. On est ici encore dans un champ plus ou moins économique, étendu à l'espace de la consommation. Mais des disciples expliqueront que le couple est une sorte d'entreprise, où chacun est l'employeur de l'autre et lui verse des rémunérations, sous forme de revenus de transfert, mais aussi de cadeaux ou d'affection. L'entreprise prospère quand elle apporte à ses membres des satisfactions supérieures aux désutilités dues à la rupture d'union, sinon elle va vers le divorce. Je vous laisse apprécier le degré de réalisme psychologique lié à cette hypothèse. On a voulu expliquer dans le même esprit la chute du taux de natalité dans les pays développés. Les ménages recherchent des satisfactions à travers leurs enfants. Si les individus préfèrent réduire le nombre de leurs enfants, c'est que, avec le progrès technique, ils pourront avoir des enfants

² Gary S. Becker, divers ouvrages, dont *Accounting for tastes*, Harvard University Press, Cambridge, 1996. Cf. aussi Robert Lucas.

moins nombreux, mais de meilleure qualité, pour une satisfaction totale inchangée. Qu'il y ait un élément de calcul dans tous les comportements humains, sans doute. Mais, on le voit, il s'agit de réduire les rapports humains à des rapports de type mercantile, faute de quoi les individus seront considérés comme infra-rationnels. D'un côté on fait abstraction de tous les rapports de pouvoir et de tous les côtés passionnels de l'existence. De l'autre on tend à imposer ce modèle du calculateur rationnel comme un modèle normatif. Et cela marche dans une certaine mesure, puisque, nous pouvons le constater, cette novlangue ultra-libérale, pour reprendre l'expression de Alain Bihir, envahit le langage quotidien : on devrait « gérer » tous les aspects de sa vie – pas seulement ses aspects économiques - comme un comptable professionnel³.

L'ultra-libéralisme dénie ainsi l'existence de phénomènes sociaux de nature non économique. Gary Becker se rend bien compte qu'il existe des « normes sociales », et doit admettre que ce sont les classes supérieures qui produisent ces normes. Mais il soutient que les classes inférieures acceptent ces normes consciemment en contrepartie d'une compensation monétaire.

L'ultra-libéralisme soutient que la solution à tous les problèmes sociaux est de nature économique. Soit le phénomène de la discrimination, si manifeste aux Etats-Unis. Milton Friedman considère qu'il s'agit d'un goût parmi d'autres, même s'il est influencé socialement. L'Etat ne doit pas intervenir, par exemple en obligeant le gérant d'un bar à accepter des clients noirs, car cela pourrait porter atteinte à sa liberté en entraînant la fermeture de son commerce. Tout au plus peut-il essayer de le convaincre que cette ségrégation n'est pas une bonne chose. C'est le marché qui fera le reste. La discrimination conduit aussi à écarter une catégorie sociale de certains emplois. Friedman le reconnaît, mais déclare que le marché libre de l'emploi sauve les discriminés de l'exclusion : ils trouveront toujours quelqu'un pour leur proposer de petits emplois.

Quant au domaine politique, lui aussi doit s'interpréter en termes économiques. Qu'est-ce qu'une élection démocratique, sinon un marché politique, où se rencontrent des offres et des demandes ? Les hommes politiques sont des agents économiques, qui cherchent à maximiser leur satisfaction, et les décisions politiques ne sont que le résultat de l'agrégation de choix privés (les promesses faites aux

³ Alain Bihir, *La Novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme économique*, Editions Page deux, Lausanne. Cf. aussi Dany-Robert Dufour, *Le divin marché. La révolution culturelle libérale*, Denoël, où l'auteur dénonce « l'instauration d'une novlangue, c'est-à-dire d'une manière de parler destinée à rendre impossible l'apparition de toute pensée ».

électeurs). De même les agents du système administratif cherchent à maximiser leur revenu. Tout ceci conduit à une critique de l'Etat, qui ne va pas dans le sens de l'intérêt général, puisqu'il cherche à satisfaire ses intérêts propres. Mieux vaut donc le limiter au maximum. Par ailleurs tout ce qui vient perturber le marché politique fausse le jeu politique : ainsi des syndicats ou des partis politiques, qui ont des comportements de rente. Idem pour le domaine des idées : Friedman parle d'un « marché libre des idées », où ces dernières sont mises en concurrence.

Au total on voit que l'ultralibéralisme nie l'existence de relations de pouvoir et de conflits sociaux dans une société qui serait entièrement autorégulée. Pour lui tous les contrats sont passés entre personnes libres, tous les choix sont volontaires. Il n'y a pas d'asymétrie entre les contractants. Si les entreprises ont pris la forme capitaliste, c'est parce que beaucoup d'individus n'aiment pas le risque et parce que celle-ci était la plus efficiente (Nozick soutient ainsi que les salariés renoncent d'eux-mêmes aux formes autogestionnaires, par exemple aux coopératives). L'Etat par conséquent n'est plus là pour régler des conflits sociaux, mais seulement pour garantir l'ordre des échanges. Les anarcho-capitalistes (David Friedman, Murray Rothbard) sont allés jusqu'au bout de cette logique, en déclarant qu'on pouvait se passer de l'Etat, même dans ses fonctions régaliennes : les individus peuvent se doter d'institutions privées pour assurer leur sécurité ou régler leurs différends ; les tribunaux seront privés, choisis par les justiciables ; le droit sera lui-même privé, chacun choisissant son système de règles, et, en cas de non-conciliation, s'en remettant à un arbitrage privé ; l'armée sera remplacée par des milices privées. On aurait tort de croire qu'il s'agit là d'une pure utopie néo-libérale : de telles institutions existent déjà, il est vrai sous l'autorité d'un Etat régulateur.

L'ultra-libéralisme a trouvé, avec la mondialisation, l'instrument de ses ambitions : la libre circulation des marchandises et des capitaux réalise ce marché mondial qui est censé produire de l'optimum économique. La libre circulation des travailleurs est une autre affaire, car elle risque de faire perdre le contrôle sur eux.

L'ultra-libéralisme est, en définitive, une immense machine de guerre idéologique. Car il n'est pas difficile de montrer que cet amas de doctrines dissimule un ensemble de réalités marqués par la domination d'une des parties contractantes. Entre le salarié et le possesseur réel des capitaux l'échange n'est ni volontaire, ni équilibré, comme Adam Smith le reconnaissait. Pour ne donner qu'un exemple pris dans l'actualité, ce n'est pas le salarié qui décide de l'importance des heures

complémentaires : c'est l'employeur selon son carnet de commandes, et selon les avantages qu'il peut y trouver. Les entreprises capitalistes ne sont nullement en situation de concurrence pure et parfaite, avec des rendements décroissants à l'échelle. C'est tout le contraire : la concentration capitaliste en fait d'immenses oligopoles, en situation de dicter leur loi à des armées de sous-traitants. Les entreprises les plus puissantes sont en situation de dicter les normes de la consommation, notamment grâce à leurs campagnes de publicité. Le libre-échange est un moyen de démanteler les institutions qui protègent le travail (législation du travail, assurances sociales obligatoires) au profit de rentiers qui drainent des revenus venus du monde entier. Pour reprendre une formule de Marx, l'ultra-libéralisme, c'est plus que jamais « le renard libre dans le poulailler libre ». Très différent était le libéralisme classique, qui, on va le voir, a pu inspirer la social-démocratie.

Le libéralisme classique : reconnaissance partielle de la domination et recherche des voies pour la tempérer.

Le libéralisme classique s'attache d'abord, je l'ai dit, au problème politique : comment éviter que, pour surmonter leurs conflits, les hommes ne se soumettent à un pouvoir absolu, qui les rend tous esclaves et ne règle leurs différends que par la contrainte ? Le seul moyen est de trouver un autre fondement à la société politique : la soumission volontaire à des lois qui respectent la liberté individuelle mais empêchent chaque liberté d'empiéter sur celle d'autrui.

Ici une grande idée des libéraux classiques est que seul le pouvoir peut arrêter le pouvoir, d'où l'idée de la séparation des pouvoirs qu'ils ont trouvée chez Montesquieu : le pouvoir législatif oblige le pouvoir exécutif à agir dans le cadre de ses lois et contrôle ainsi son action, le pouvoir judiciaire veille à l'application des lois en toute indépendance. Bien des divergences certes apparaissent entre les libéraux sur la nature du meilleur régime politique, mais ils sont à peu près d'accord là-dessus.

Ceci dit, à quoi sert le pouvoir politique ? Pour l'ultralibéralisme, il doit servir quasi exclusivement à garantir la sécurité des personnes et des biens. C'est l'Etat pénal, qui punit toutes les atteintes à cette sécurité et qui exige le respect des contrats privés, et, si on peut le remplacer par des institutions de marché, tant mieux. Le marché tend de lui-même à s'autoréguler, et il faut et il suffit qu'une autorité énonce

les règles pour qu'elles ne soient plus contestées. Ce n'est pas du tout ce que pensent les libéraux classiques, parce que, pour eux, le marché peut entraîner des atteintes aux droits des individus et ne pas fonctionner dans le sens de l'intérêt collectif. Des interventions de l'Etat sont requises dans les deux cas.

Il y a ici deux écoles distinctes. Pour l'école des droits naturels (Turgot, Condorcet) l'homme possède par nature (parce qu'il est un être social et un être doué de raison) un certain nombre de droits inaliénables, qui se ramènent à trois droits fondamentaux, déductibles les uns des autres (le droit à la vie et à la sûreté, le droit à la liberté - tout contrat de servitude est nul -, le droit de propriété sur les fruits de son travail). C'est ainsi que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 énonce comme droits fondamentaux « la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». L'Etat a un devoir de justice, qui ne se limite pas au strict respect des droits formels (par exemple le règlement des dettes), mais vise aussi, à la différence des ultra-libéraux, à assurer l'effectivité de ces droits. Un individu qui ne jouit pas d'une bonne santé ou d'une bonne instruction ne peut exercer pleinement ses droits. Par conséquent l'Etat doit lui fournir des moyens de se soigner et de s'instruire gratuitement, quand le marché crée des inégalités à cet égard. De même le marché peut ne pas fournir des emplois : dans ce cas l'Etat a un devoir d'assistance envers les plus démunis. Cela fait partie du devoir de justice (sachant qu'on ne peut contraindre les individus à être charitables). L'Etat a aussi un devoir de « bienfaisance », au sens large (tout ce qui peut contribuer au bien-être de la population), chaque fois que le marché ne fournit pas un certain nombre de biens publics utiles à l'exercice des droits de chacun : il bâtit par exemple des routes et des ponts, quand des entrepreneurs privés hésiteraient à le faire du fait du caractère incertain du profit qu'ils pourraient en tirer (mais il ne saurait s'en réserver le monopole). Tout cela suppose une imposition, proportionnelle aux moyens de chacun – ce qui ne viole pas le droit sacré de la propriété si la richesse n'est pas uniquement liée aux fruits du travail. C'est dans le prolongement de cette école que se situera l'économie « du bien-être » : l'Etat doit intervenir pour corriger les défaillances du marché (notamment pour combattre ses « effets externes » négatifs, comme les atteintes à l'environnement). On peut aller plus ou moins loin dans la perspective redistributrice (au sens large) : de nos jours on retrouverait les différences qui séparent la social-démocratie du social-libéralisme.

Pour l'école utilitariste, l'Etat doit veiller à accroître la somme du bonheur

général. Or ce bonheur général n'est pas toujours, loin de là, la résultante de la conjonction des intérêts particuliers.

Il faut noter d'abord une première différence avec l'ultra-libéralisme : l'intérêt privé est bien plus large que l'intérêt égoïste, car l'homme est capable de sentiments moraux, reposant sur la sympathie (Adam Smith) ou de comportements altruistes (Bentham), ce qui fait que la recherche de l'intérêt privé ne signifie pas l'indifférence réciproque.

Ensuite la poursuite du gain privé peut aller à l'encontre du bonheur collectif. Dans sa fameuse phrase sur « la main invisible », où Smith dit que c'est parce que le boulanger ou le tailleur cherchent chacun à maximiser leur profit que la richesse collective peut s'accroître, il précise bien que l'individu « tout en ne cherchant que son intérêt personnel, travaille souvent pour l'intérêt de la société ». Mais pas toujours, donc pas nécessairement, pas automatiquement. Il va même plus loin : « L'intérêt particulier de ceux qui exercent dans une branche particulière de commerce ou de manufacture est toujours, à quelques égards, différent et même contraire à celui du public »⁴. Avec cette notion de bonheur collectif nous sommes tout près de la notion d'intérêt général. Si la propriété privée et le système des échanges (la liberté commerciale) vont dans le sens de l'intérêt collectif, on choisira cette solution. Si ce n'est pas le cas, c'est à l'Etat d'intervenir, soit par le règlement, soit en prenant directement les choses en mains.

Je vais prendre deux exemples, à la suite de Francisco Vergara⁵, qui illustrent bien la différence d'approche et conduisent à deux modes d'action distincts de l'Etat. Faut-il laisser au marché la fixation des taux d'intérêt ? Pour les tenants du droit naturel, oui, car cela relève des droits naturels des individus échangistes, mais ils reconnaissent en même temps que le taux d'intérêt risque de priver beaucoup d'individus des ressources du crédit : l'Etat peut alors créer un organisme de crédit à bon marché (Turgot a ainsi créé une Caisse d'escompte). Pour un utilitariste comme Adam Smith il faut corriger le mécanisme du marché lui-même en fixant par le règlement un plafond au taux d'intérêt : cela va dans le sens de l'intérêt général, car, sinon, seuls les spéculateurs dispendieux pourront emprunter à des taux élevés, alors que les gens sobres, plus industriels, ne le pourraient pas. Peut-on autoriser un monopole ? Jamais, pour les défenseurs des droits naturels, car cela porterait atteinte

4 Adam Smith, *An inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Clarendon Press, Oxford, 1976, vol. 1, p. 267.

5 Francisco Vergara, *Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, La découverte, 1992.

à la liberté d'entreprendre. Parfois, dit Smith, si cela peut encourager une activité que le marché néglige.

Il n'est pas étonnant que les ultra-libéraux se réclament davantage des théoriciens du droit naturel, mais ils limitent le domaine de ces droits. L'Etat n'a pas de devoir de justice, ni de devoir de bienfaisance (c'est ainsi que Hayek s'opposera à l'idée même de justice sociale, arguant que, la société en tant que telle n'ayant pas d'existence en dehors des individus qui la composent, elle ne saurait être juste). L'impôt ne peut servir pour eux qu'à assurer le fonctionnement de l'Etat sécuritaire (au sens large). Et en aucun cas il ne saurait être progressif, car cela reviendrait à violer le principe de l'égalité devant l'impôt. Poussé à ses limites, l'ultralibéralisme s'oppose à toute obligation qui porterait atteinte aux « habilitations »⁶ des individus (ainsi chez Nozick, qui refuse toute taxation de l'héritage), même si cela devait procurer un avantage collectif. Le principe suprême mis en avant par Milton Friedman est non pas « ce qui favorise le plus grand bonheur collectif », mais « ce qui favorise le maximum de liberté ». Mais les ultra-libéraux se servent pourtant souvent en même temps de l'argument utilitariste : le marché est supérieur à toute autre forme d'organisation sociale ou à toute forme d'intervention parce qu'il est le plus efficient (Hayek recourt constamment à cet argument).

Les libéraux classiques, et en particulier les utilitaristes, entendent cependant limiter non les interventions de l'Etat en tant que telles, mais le champ auquel elles peuvent s'appliquer. C'est surtout Stuart Mill⁷ qui a voulu bien distinguer ce qui relève de la sphère privée, où l'Etat ne devrait en aucun cas intervenir, de ce qui relève du domaine de sa juridiction. C'était là une idée très novatrice, mais il fallait trouver le bon critère. Stuart Mill considère que tout ce qui ne concerne que les individus et n'a pas d'effets nuisibles sur les autres personnes est du ressort de la liberté individuelle, tandis que l'Etat a le droit d'intervenir quand les actions d'une personne portent atteinte à celle d'autres personnes. Ce qui pose des problèmes très compliqués de délimitation.

Les libéraux classiques reconnaissent donc que les inégalités sociales engendrent des phénomènes de domination. Smith par exemple admet que, avec l'appropriation des terres, puis celle des capitaux, se constituent des classes sociales. Il va même plus loin : au-delà des inégalités de revenus qui en résultent, cette

6 Nozick entend par « habilitations » les propriétés acquises originellement sans violence ni spoliation et transmises volontairement par l'échange, le legs ou le don. Cf. Robert Nozick, *Etat, anarchie et utopie*, PUF, 1988.

7 John Stuart Mill, *De la liberté*, Gallimard/Folio, 1990.

division du travail engendre quantité d'effets négatifs sur les travailleurs, tels que leur abêtissement par suite de leur extrême spécialisation (le taylorisme avant la lettre). Pour les tenants des droits naturels, cela rend nécessaires certaines interventions de l'Etat pour que les droits essentiels soient respectés, par exemple l'imposition d'une réglementation sanitaire ou d'un salaire minimum. Pour les utilitaristes ces phénomènes de domination sont le prix à payer pour l'accroissement de richesse qui profite aussi aux dominés, mais il faut également les limiter car ils ont un effet négatif sur le bien-être collectif. De nos jours un auteur comme John Rawls⁸ tentera une conciliation entre les deux perspectives : pourvu que les droits fondamentaux soient respectés (ce qui se suppose l'égalité devant les « biens primaires »), les inégalités sont tolérables si elles profitent aussi aux plus défavorisés.

Que retenir du libéralisme ?

Le libéralisme, d'une manière générale, a une conception très restrictive de la liberté. C'est d'abord une conception essentiellement négative de celle-ci : ne pas être empêché de faire ce que l'on veut faire, pour autant qu'on ne porte pas atteinte à la liberté d'autrui. Une conception positive de la liberté serait au contraire de pouvoir faire ce que l'on veut faire, sous la même réserve. On a vu que les théoriciens du droit naturel s'avançaient un peu dans cette direction, en admettant que cela impliquait quelques droits sociaux : droit à l'éducation, droit à la santé, droit à un revenu minimal. Mais il est aisé de montrer que la liberté réelle n'en est que faiblement accrue. Ce qui conduira bien des post-libéraux à aller beaucoup plus loin, avec la promotion d'un Etat providence, ou avec le dépassement de la propriété privée. On va ainsi vers une conception républicaine de la liberté, comme non-domination⁹. Toute situation de dépendance, par exemple celle du salarié vis-à-vis de son employeur, est source de domination, et il faut soit changer de système de production, soit pour le moins permettre l'existence de contre-pouvoirs.

Le libéralisme a une conception très abstraite de la liberté, conçue comme libre choix d'un sujet maître et possesseur de lui-même, passant volontairement des contrats avec ses semblables. Or la liberté est une chose beaucoup plus complexe, qui passe par la médiation des autres (ce qui conduit à récuser l'atomisme social et

8 John Rawls, *Théorie de la justice*, Le Seuil, 1987. Rawls entend par biens premiers « les droits, les libertés et les possibilités offertes à l'individu, les revenus et la richesse, et les bases sociales du respect de soi-même ».

9 Cf. Quentin Skinner, *La liberté avant le libéralisme*, Seuil, 2000.

requiert au contraire une multiplication des relations sociales), et qui ne peut être conquise que laborieusement. La liberté des libéraux est une fiction commode, qui permet d'affirmer que l'on choisit là où on ne fait que subir, faute de moyens matériels et faute d'une connaissance des éléments du choix ou des influences sociales qui s'exercent sur vous.

Le libéralisme n'est pas au clair sur la place de la liberté dans les finalités de l'existence. Pour les ultra-libéraux, la liberté est une valeur absolue, point final, mais cela ne les empêche pas de recourir à des arguments d'utilité. Pour les théoriciens du droit naturel, la liberté n'est qu'un moyen pour réaliser l'essence raisonnable et sociale de l'homme, mais cela ne dit pas grand-chose sur la vie bonne. Pour les utilitaristes, la liberté n'est clairement qu'un moyen pour assurer le bonheur collectif, mais cela peut conduire à sacrifier certains individus.

Alors que devons nous retenir, sur le plan philosophique, du libéralisme ?

On peut retenir d'abord du courant du droit naturel la prise en considération de l'autonomie des individus, s'émancipant des cadres sociaux contraignants et étroits des structures familiales, des ordres, des corporations, des communautés locales : c'est là l'aspect révolutionnaire et progressiste de la « modernité », même s'il a des revers (ce que divers philosophes et sociologues ont appelé l'angoisse de la liberté). En cela le libéralisme s'oppose aussi à un socialisme collectiviste, qui fait passer le besoin d'appartenance à des communautés devant le désir d'individualité (au lieu de chercher à trouver le bon équilibre entre les deux), au point de sacrifier l'individu à la collectivité.

Mais l'autonomie des individus n'a de sens que s'ils ont les moyens de réaliser cette autonomie. Il y a eu d'innombrables théories sur la justice, se vouant à garantir l'égalité réelle des droits. Je ne peux les passer ici en revue. Je dirai seulement les conclusions auxquelles je suis parvenu en les discutant¹⁰. La société devrait « égaliser les conditions essentielles pour l'autonomie personnelle », et d'abord les conditions économiques et sociales, sans lesquelles l'égalité politique n'est qu'un leurre. Cela va dans le sens de la démocratie économique, ou, pour le moins, d'une démocratie sociale développée. Cela va aussi dans le sens d'un « Etat social » qui fournit à tout un chacun un certain nombre de « biens sociaux » indispensables à l'exercice de sa citoyenneté politique, mais aussi économique. Il faut favoriser, dans certaines limites, la gratuité des biens fondamentaux (éducation, santé, information de base) ou

10 Cf. *Un être de raison, Critique de l'homo oeconomicus*, Syllepse, 2000.

minimiser leur coût, et, dans tous les cas, assurer l'égalité d'accès (par exemple à l'électricité, aux transports publics, à la communication etc.). On retrouve là les services publics et les missions d'intérêt général qui leur sont confiées, là où le marché sélectionne les demandes ou néglige ces missions lorsqu'elles lui sont déléguées. Le néo-libéralisme et l'ultra-libéralisme, en récusant ces biens sociaux pour les transformer en biens privés, en se proposant de mettre fin aux services publics au profit des entreprises privées, en introduisant les critères de la gestion privée dans ce qui reste des administrations (jusqu'à vouloir juger les ministres non sur leurs orientations générales, mais sur des résultats immédiats non soumis à l'appréciation du Parlement !), sape les fondements de la liberté, c'est-à-dire les conditions réelles de son existence, et les fondements de la démocratie, c'est-à-dire tout simplement le choix politique de politiques publiques.

En revanche la société n'aurait aucun devoir de justice en ce qui concerne non le temps social du travail, mais le temps libre. Je veux dire qu'elle n'a ni à se prononcer sur les besoins et les mœurs, ni à égaliser les différences entre les individus, mais seulement à faire respecter la liberté et la dignité de chacun. Je disais que Stuart Mill a essayé de distinguer ce qui ne concerne que l'individu et ce qui met en jeu la liberté des autres, une analyse qui prend tout son sens dans l'espace du temps libre, parce que c'est l'espace privilégié des rapports interindividuels. Cela l'a conduit à des observations tout à fait intéressantes, et toujours aussi actuelles, par exemple à propos de la prostitution ou de l'usage des drogues. Son idée était que la puissance publique peut certes réprouber certains comportements et conseiller de les éviter, mais qu'elle ne saurait les interdire ni les sanctionner. Si on prenait aujourd'hui l'exemple de l'usage de l'alcool, on peut très bien admettre certaines prohibitions (par exemple de conduire en état d'ivresse, ce qui fait courir un danger à autrui), mais pas une interdiction générale, fût-ce au nom de l'intérêt général (sous l'argument que la sécurité sociale vient ensuite, avec l'argent de tous, réparer les dégâts de santé qu'il occasionne). Même raisonnement pour l'usage du tabac. Les considérations utilitaristes ne devraient donc pas conduire ici à une dictature sur les besoins.

Que peut-on retenir du libéralisme sur le plan politique ? Sa méfiance vis-à-vis de la concentration des pouvoirs. L'idée de la souveraineté populaire est au fondement de la démocratie, mais il y a plusieurs écueils à éviter : 1° la trop grande subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif (ce qu'on a pu appeler le

« régime d'assemblée »), source d'instabilité (les majorités se font et se défont, sous la pression des intérêts catégoriels) ; 2° la trop grande subordination du pouvoir législatif au pouvoir exécutif (le régime de la V^o République en est un exemple patent) ; 3° la confiscation du pouvoir par les représentants. Rousseau l'avait violemment dénoncée. L'école du public choice n'a pas tout à fait tort dans son analyse du marché politique : les représentants ont tendance à considérer d'abord leurs propres intérêts. On peut trouver des parades diverses à la « professionnalisation » de la politique, mais c'est du côté de la démocratie directe que se trouvent les meilleurs remèdes. Sous toutes sortes de conditions cependant. En tous cas c'est bien sur ce terrain de la séparation (relative) des pouvoirs que le libéralisme a eu de forts arguments contre le socialisme « réel », qui a conduit à une concentration des pouvoirs sans précédent (en dehors des régimes fascistes), liée à une économie de planification impérative (donc nécessairement centralisée).

Que peut-on retenir du libéralisme sur le plan économique ? Un certain nombre d'arguments « utilitaristes », qui méritent considération, mais qui, on va le voir, se retournent contre l'usage qui en est fait dans le capitalisme :

- l'argument selon lequel l'intérêt personnel est un moteur de l'activité économique. On peut reconnaître que la volonté d'améliorer son sort pousse chacun à travailler davantage et à être plus créatif. Cela peut donner lieu à des discussions intéressantes sur le salaire au mérite et sur la hiérarchie des revenus, car il faut voir aussi les effets négatifs de la compétition entre les individus sur la coopération, le travail en équipe, l'estime de soi, et, dans les services publics, sur l'esprit de service public. Mais il est clair que, dans la société capitaliste, non seulement ces effets sont massifs, mais encore que la plupart des individus ont des perspectives si médiocres qu'ils n'en sont guère motivés.

- l'argument sur les vertus du marché et sur les bienfaits de la concurrence entre les entreprises. Cet argument vaut indiscutablement contre une économie administrée, qui ne permet pas de faire valider les choix et les efforts des producteurs par les consommateurs, et qui du reste n'évite pas une concurrence « administrative », source de toutes sortes d'effets pervers. Une autre vertu du marché est d'empêcher une « tyrannie de la majorité », c'est-à-dire de permettre à des demandes, même très minoritaires, d'être satisfaites. Mais il ne joue guère en faveur du capitalisme, qui constamment fausse la concurrence, en empêchant de fait des concurrents potentiels d'entrer dans le jeu (du fait du « pouvoir de marché »

détenu par les grandes entreprises et de leur action pour orienter les règles du marché en leur faveur ou pour les contourner – qu'on pense par exemple au lobbying ou aux paradis fiscaux). Les adversaires du projet de Constitution européenne ont souvent négligé de souligner que la « concurrence libre et non faussée », qui devait être un grand principe fondateur de l'Union, était en fait non libre (je veux dire : privilégiant les transnationales capitalistes sur toutes les autres formes d'entreprise) et faussée (par les disparités sociales et fiscales). Par ailleurs la concurrence capitaliste est destructrice des services publics et des avantages de la coopération (ne serait-ce qu'à travers la rétention d'informations ou les abus de la propriété intellectuelle)¹¹.

- l'argument sur l'utilité de l'épargne (présentée souvent comme un sacrifice alors qu'elle n'en est nullement un). On connaît le discours actuel visant à déculpabiliser la possession de l'argent gagné en dormant. Oui, l'épargne est utile, mais le capitalisme ne laisse que peu de possibilité d'épargne à la plupart des individus. En fait l'argent va à ceux qui en ont déjà. Une chose est d'encourager l'épargne populaire, une autre est de favoriser l'épargne des riches, en taxant plus faiblement cette source de hauts revenus que les revenus du travail.

- l'argument sur la liberté d'entreprendre. On peut le mettre au crédit du libéralisme, mais ce sera immédiatement pour noter que cette liberté est réservée à quelques uns, tant du fait de la concentration de la richesse que de la difficulté à se procurer du crédit.

- l'argument en faveur de la prise de risques, devenu un argument majeur de l'ultra-libéralisme, quand il oppose les preneurs de risques à ceux qui ont une aversion pour le risque. Encore une fois elle est réservée à ceux qui en ont les moyens. Encore est-il que ces derniers sont de très mauvais preneurs de risques. On peut admettre que le capital-risque, celui qui prend vraiment des risques financiers sur des projets à l'avenir incertain, ait une utilité. Mais les grands investisseurs (et, par suite, ceux qui leur confient leur épargne) ne prennent pas vraiment de risques : ils panachent leurs portefeuilles pour les éviter (ce qu'ils ne font pas toujours, comme le montre la crise financière issue des prêts hypothécaires, mais ceci est une autre histoire). Dans l'économie capitaliste actuelle, ceux auxquels on fait endosser tous les risques sont les salariés. Par ailleurs cette économie est incapable d'une véritable évaluation des risques, tout simplement parce qu'elle est dominée par des

¹¹ La concurrence conduit ainsi à des baisses de qualité, à des gaspillages (un exemple caricatural en est l'introduction de la concurrence dans les renseignements téléphoniques), à une inflation publicitaire, à un déluge de propositions marketing, et à une immense perte de temps pour le consommateur.

financiers qui sont extérieurs au fonctionnement des entreprises.

- l'argument en faveur de la dissociation entre propriété et travail, c'est-à-dire l'argument en faveur du capitalisme en tant que tel. Je passe sur les innombrables théories, dites institutionnalistes (car le pur modèle néo-classique ignore cette distinction), qui se sont évertuées à montrer que le capitalisme était supérieur à toute autre forme d'organisation, notamment parce que les capitalistes étaient les seuls à pouvoir prendre des décisions rationnelles, mais socialement douloureuses, qui auraient répugné à des travailleurs associés. Ici encore ce ne sont pas les capitalistes qui sont les mieux placés pour « surveiller » (ou parle aujourd'hui de « gouvernance ») la marche des entreprises, car ce n'est pas l'entreprise qui les intéresse, mais la source de revenus qu'elle représente pour eux seuls. D'autres instances de financement, publiques ou coopératives, seraient de bien meilleurs « surveillants » d'une gestion qui devrait être l'apanage des travailleurs eux-mêmes.

- Je voudrais évoquer enfin l'argument du libre-échange au niveau international. On peut accorder aux libéraux que le protectionnisme n'est pas la meilleure politique, dans la mesure où il entrave la concurrence, qui a quelques aspects bénéfiques. Mais la réponse est la même qu'au niveau du marché intérieur : la mondialisation actuelle des échanges est une concurrence non libre (elle est le champ clos des transnationales) et faussée (elle joue sur les différences entre les niveaux de salaire et de protection sociale pour maximiser le profit des rentiers). Seul un protectionnisme ajusté et négocié permettrait de rétablir une certaine équité dans les échanges.

Je conclus : tout n'est pas à rejeter dans le libéralisme. Son versant des « droits naturels » est progressiste, si ces droits ne se limitent pas à certains droits civiques, s'ils englobent des droits sociaux, sans lesquels les premiers ne sont qu'une coquille vide. Son opposition à la concentration du pouvoir politique est un bon précepte démocratique, mais il s'arrête en chemin, à la traditionnelle séparation des pouvoirs (en la distordant généralement dans la réalité), sans se soucier de formes de démocratie directe ou participative. Il y a aussi des choses à retenir de ses arguments économiques, car on ne doit pas mépriser les considérations d'efficacité économique, mais ses arguments d'une part sont toujours à sens unique (ils ne voient que le bon côté) et d'autre part se retournent contre eux, lorsqu'on examine la réalité du capitalisme (on ne les oubliera pas en revanche s'il s'agissait de réformer un

système d'entreprises publiques ou un système d'économie sociale ou coopérative). Sur le plan de la philosophie sociale enfin, le libéralisme (surtout dans sa version ultra-libérale), en concevant l'individu comme un atome social, en faisant du marché du travail et du marché des capitaux des marchés comme les autres, en tendant à transformer tous les produits et toutes les activités humaines en marchandises, en gommant tous les phénomènes de domination et d'exploitation, devient un système de légitimation du capitalisme et un discours totalitaire, excluant des pans entiers de la réalité humaine et de la réalité sociale.

Tony Andréani